

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE « LES JARDINS DU CHÂTEAU » ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 28 AVRIL 2016

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

ANNÉE 2015

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter à nouveau les réalisations du Conseil d'administration de l'Association récréative « Les Jardins du Château » (ARJC) durant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2015.

Notre patrimoine

Une des tâches auxquelles il nous faut constamment consacrer temps et argent est l'entretien de notre magnifique immeuble. Au cours de l'année, vous aurez remarqué que nous avons poursuivi le travail de réfection de la maçonnerie sur la façade nord du Château. Pour ce faire, nous avons bénéficié d'un programme de subvention géré par la Ville de Gatineau, ce qui nous a permis de recevoir un remboursement pour le tiers des coûts des travaux : un montant de presque 17 000 \$. M. Guy Benoit, un de nos administrateurs, a piloté ce dossier de main de maître.

Nous avons aussi pratiquement terminé les travaux de mise à jour de la sécurité-incendie pour satisfaire aux exigences de la municipalité. Nous avons de plus remplacé l'un de nos réfrigérateurs ainsi que nos tables à cartes au profit des joueurs de bridge. Nous avons acheté quelques foyers électriques pour remplacer les feux de cheminée, nos cheminées n'étant pas conformes aux normes pour un tel usage.

Les différends entre l'ARJC et les responsables des immeubles Monsarrat II et III

La construction du Monsarrat III nous a évidemment causé des inconvénients se rapportant surtout aux espaces de stationnement, mais la collaboration du promoteur nous a permis de les minimiser. Ce dossier est lié à un conflit que nous avons depuis quelque quatre ans avec le Syndicat du Monsarrat II.

Les deux conflits découlent des ententes qui ont été conclues il y a des années et que, de bonne foi, nous croyions définitives. Malheureusement, nous avons été floués et, alors que notre conseiller juridique nous assurait, lui aussi de bonne foi, que nos ententes étaient intouchables, nous avons dû nous rendre à l'évidence que ce n'était pas le cas après avoir consulté un autre avocat. Cela a eu pour conséquence de remettre en question l'utilisation des stationnements dont nous avons l'usage puisque ce terrain appartient, légalement, au promoteur du Monsarrat III.

Sur les conseils de notre nouveau conseiller juridique, nous tentons de trouver une solution à l'amiable avec ce promoteur pour récupérer des espaces de stationnements. Cela est indispensable à nos activités de location et, dès lors, à la possibilité d'entretenir le Château

sans avoir à recourir à des cotisations supplémentaires auprès de nos membres. Nous espérons en arriver à une entente en 2016.

Notre gestion interne

Outre les efforts constants de rationalisation des dépenses, nous nous sommes employés à peaufiner notre système d'archivage, à mettre à jour notre site Web et à améliorer nos moyens de diffusion de l'information grâce à la magie des courriels.

Nous avons fait le nécessaire pour satisfaire aux exigences du ministère du Revenu du Québec en installant un module d'enregistrement des ventes au bar du Château, ce qui facilite un contrôle plus serré des revenus générés par la vente d'alcool.

D'autres efforts ont été consacrés à l'amélioration de nos outils de contrôle des revenus et dépenses, ce qui nous donne une meilleure idée de notre situation financière à moyen et à long terme.

Nos activités

Tout ce qui précède n'a pas empêché la tenue d'activités sociales et récréatives de plus en plus nombreuses. Il faut dire que les bénévoles travaillant au sein de nos neuf comités font en sorte d'accroître nos possibilités par un meilleur partage des tâches. Qu'il s'agisse des soupers communautaires mensuels, des déjeuners-causeries des châtelaines, des après-midi de jeux de société et de bridge, des cours de yoga de jour ou de soirée, de l'aquaforme en été et d'autres activités ponctuelles comme la Fête des voisins, les 5 à 7 en été, le nettoyage de la pinède, la pétanque, l'accueil des nouveaux membres ou la soirée de reconnaissances des bénévoles et du membre d'honneur, rien de tout cela ne serait possible sans l'apport d'une quarantaine de bénévoles. Nous les remercions sincèrement de leur générosité.

Ce qui ne doit pas nous faire oublier le travail constant des membres du Conseil d'administration qui, au premier chef, assume la responsabilité de l'entretien du Château, de la gestion financière de l'ARJC, de la tenue des activités et surtout, de la promotion de l'esprit communautaire au sein de notre quartier. Je veux donc remercier sincèrement : notre vice-président, **M. Raymond Chauvet**, dévoué membre du Conseil depuis près de vingt ans, **Mme Lucie Lahaie**, trésorière méticuleuse et prévoyante, **Mme Louise Loranger**, secrétaire efficace et ponctuelle, **Mme Jacqueline Robertson**, administratrice qui nous quitte après de très longs états de service et dont les grandes qualités humaines et intellectuelles nous manqueront. **Mme Marie-Andrée Charlebois**, réviseuse extrêmement minutieuse et responsable de dossiers très exigeants (comme le site Web) puis enfin, **M. Guy Benoit**, dernier arrivé, qui assume à la fois le dossier du patrimoine et celui de l'aménagement paysager.

Vous connaissez tous **M. Guy Villeneuve**, notre gestionnaire depuis 14 ans, dont les multiples compétences et le dévouement ne font aucun doute et qui a su, au fil des ans, susciter un véritable attachement chez bien des membres. Qu'il soit lui aussi remercié de tout cœur.

J'espère qu'au cours de 2016 et des années qui suivront, l'ARJC continuera de dynamiser notre communauté et d'ainsi créer une vie plus agréable pour tous nos membres et ceux qui s'y joindront.

La présidente de l'Association récréative « Les Jardins du Château »,

Denyse Sénéchal